



La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

SEPTEMBRE 2021
NEWSLETTER N°7

EDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,
J'espère que vos vacances se sont bien passées.
Que vous avez pu en profiter pour vous évader.
Bonne reprise à toutes et tous sur vos sites de rattachement respectifs.

Par ailleurs, dans le cadre de cette rentrée de Septembre si particulière nous rappellerons à la direction l'investissement tant professionnel que personnel dont vous avez tous fait preuve, dans le cadre des négociations à venir – **NAO** (négociation annuelle obligatoire) **Télétravail**, et celles programmées dans le cadre de l'agenda social.

Bien syndicalement



Cyril Franches
Délégué Syndical Central

FOCUS DE SEPTEMBRE



- ACTUALITE RESEAU COMMERCIAL
- INFLATION & NAO
- RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
- INTERSYNDICALE
- OPERATIONS FIN D'ANNÉE
- TITRES RESTAURANT

ACTUALITES RESEAU COMMERCIAL

Commissionnement

Contrairement à la transformation des ART83 en PERO, qui a mobilisé les conseillers, d'où le commissionnement à 20% de la PCP générée, il n'est pas prévu de commissionner le réseau dans le cadre de la transfo madelin vers PERI, ni PERP vers PERI, malgré nos demandes réitérées.

PCP PERO : 80% sont issus de transferts / PCP PERI : 30% sont issus de transferts

PCP émise / PCP déclarée = 87%

Commissionnement des PERO, il est rappelé que c'est à l'émission du contrat qu'il est effectué

A noter qu'il n'y a pas de date limite pour les transferts ART83 / PERO

Epargne salariale : le portefeuille a été vendu à EPSENS, ce qui implique que les éventuels versements à venir sur les PEE PERCO déjà ouverts ne seront pas commissionnés

Avenants contrats PREV suite à réforme IJ des professions libérales : si date d'effet contrat < 2 ans règles de rem s'appliquent

Prime Nouveau Client dans XRM : règle inchangée (cf règles de rem)

Gestion individuelle et collective

Taux de refus transfo madelin à fin août 1,5% (taux attendu fin d'année 5%)

Délais de traitement :

3 semaines pour les versements libres (il est prévu des prélèvements dématérialisés en fin d'année mais pas de date précisée) / 2 mois pour les REV / 3 mois pour les transferts sortants

Priorité a été donnée aux rachats partiels (délai 1 à 2 semaines maxi) alors que pour les rachats totaux c'est 4 semaines

35% d'erreurs sur les PERO. 500 contrats PERO par mois au lieu des 350 attendus. 2H pour traiter un dossier PERO, 2mois pour la prise en charge +1mois de traitement

Les effectifs ont été renforcés par un prestataire externe

Nouvelles catégories bénéficiaires PERO : concernera les contrats à effet du 01/01/2022 pour les mises en place et mise en conformité du portefeuille avant fin 2023

Nouveau contrat de prévoyance collectif prévu en mars 2022

INFLATION GALOPANTE & NAO

En Juin 2021 les prix à la consommation ont augmenté de 0.1% sur un mois et de 1.5% sur un an (**Source INSEE**).

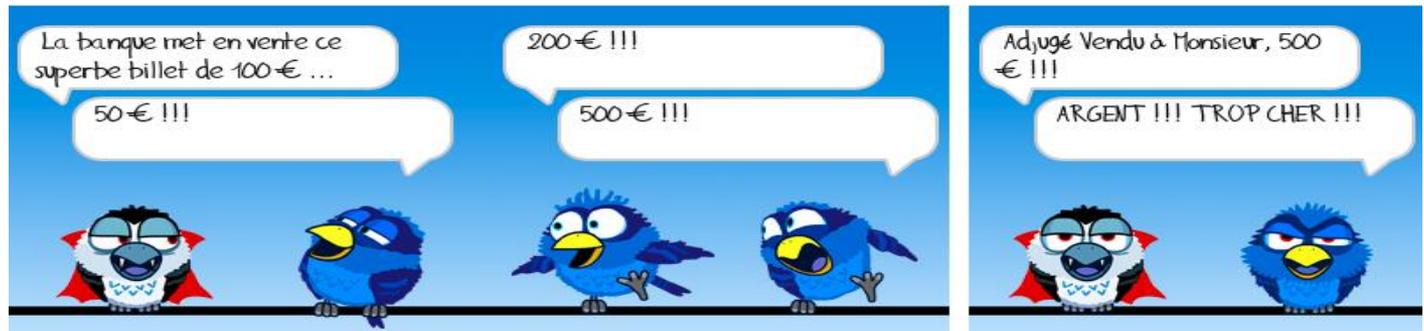
L'alimentation, l'essence, l'électricité, les services ... Les prix flambent déjà ou promettent d'exploser dans les mois qui viennent pour les Français.

Le Smic va connaître une augmentation automatique au 1er octobre, du fait d'une hausse de 2,2% de l'indice des prix servant de base à de possibles revalorisations.

Cette inflation entraîne une baisse de votre pouvoir d'achat non compensé par la politique salariale du groupe.

Vos élus rappelleront ce risque inflationniste, le salaire qui n'évolue que très peu; comparez votre BSI des années antérieures - pour certains le salaire annuel a même baissé ! (augmentation de la part salariale sur la mutuelle, baisse de l'intéressement, baisse pour certains des primes sur objectif).

Dans le cadre des futures NAO, vos Elus CFE CGC veilleront à ce que la politique salariale groupe redevienne un moteur essentiel à l'investissement des salariés.



LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Tout le monde est concerné... Que ce soit à titre personnel ou que cela touche des proches ou des collègues, le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Les manifestations sont multiples : Troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... et d'après l'INRS, un nombre grandissant de salariés déclare souffrir de ces symptômes, ce qui a un impact sur le bon fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...).

Les causes fréquentes

Les RPS ont souvent des causes communes liées à l'organisation du travail : charge de travail, manque de clarté dans le partage des tâches, intensification du travail, organisation du travail, mode de management etc. Ils peuvent également renvoyer à des pertes de repères, à la difficulté à trouver du sens au travail ou bien à des conflits de valeurs.

En 2011, le rapport Gollac, rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé, fait référence à une liste de 6 grandes familles de facteurs de risque :

1. Intensité et temps de travail (surcharge de travail, travail en horaire décalé, etc.)
2. Exigences émotionnelles (contact avec la souffrance, peur, etc.)
3. Manque d'autonomie dans le travail (ne pas pouvoir interrompre son travail, devoir interrompre une tâche pour une autre, impossibilité d'anticiper, monotonie, etc.)
4. Mauvaise qualité des rapports sociaux au travail (mauvaises relations aux collègues, à la hiérarchie, manque de reconnaissance, sentiment d'injustice, absence de possibilités de parcours professionnel, etc.)
5. Conflits de valeur (faire des choses que l'on désapprouve, qualité empêchée, etc.)
6. Insécurité de la situation de travail (précarité de l'emploi, insécurité liée à des changements permanents, à des réorganisations, etc)

Vos élus référents - CHRISTIAN AMBROSINO -- LAURE BERNARD (Rapporteuse SSCT) -- LAURENCE DANIELOU --
CYRIL FRANCHES -- JOELLE GOZLAND -- JULIE LUCAS -- NORA SAB -- GEORGES WAKNINE



IAPR – RAPPEL DE L' INFORMATION PROPOSÉE EN AVRIL 2021

La CFE-CGC LA MONDIALE soutient et accompagne la démarche de l'IAPR auprès des collaborateurs.

L'IAPR : Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources est spécialisé dans la prévention et l'accompagnement des risques et troubles psychosociaux, et des situations difficiles et de crise pour les entreprises et leurs collaborateurs.

Le retour sur site a été anticipé par les RH, malheureusement nous craignons et comprenons pour certains collaborateurs un temps d'adaptation plus long.

Dans le cadre de la gestion de ses risques psychosociaux, AG2R La Mondiale a sollicité l'intervention de l'IAPR pour mettre en place un dispositif d'accompagnement psychologique visant à prévenir et gérer les risques psychosociaux au sein de l'entreprise.

Depuis le 7 mars 2017, l'IAPR met à disposition une prestation d'accompagnement psychologique des salariés d'AG2R La Mondiale mis en difficulté par des situations génératrices de stress. Il peut s'agir de toutes les situations de travail (agressions, confrontations à des situations extrêmes, tentatives de suicide, harcèlement, conflit,) mais aussi de situations personnelles.

L'IAPR est joignable 24h/24 et 7j/7 : **0 800 083 219**

Il met ensuite en œuvre les accompagnements adaptés en accord avec les salariés bénéficiaires.

Bien évidemment les échanges et dossiers restent confidentiels.

Le bilan 2020 ainsi que les protocoles ont été présentés début mars 2021 à vos élus du CSSCT, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux.



INTERSYNDICALE – DIALOGUE SOCIAL ENCORE CONFINÉ



Déclaration de l'ensemble des élus du CSE

À la suite de la déclaration de notre Directeur Général sur DECLICS qui rappelons-le était la suivante : « *J'exprime toute mon admiration aux collaboratrices et aux collaborateurs pour l'exemplarité de leurs actions au service des assurés. Je leur adresse toute ma reconnaissance pour le travail accompli. J'ai demandé à Claire Silva, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, d'augmenter le budget prévu [...]* », les salariés ont légitimement espéré des augmentations à la hauteur des efforts fournis.

Or, force est de constater, que l'enveloppe proposée de 800 000€ pour les augmentations collectives (pour plus de 10 000 collaborateurs) n'a jamais été aussi faible.

Ainsi, à la demande de toutes les organisations syndicales AG2R LA MONDIALE, le Directeur Général du groupe avait accepté une rencontre le 1^{er} juillet.

L'objectif des représentants du personnel était d'obtenir une prime exceptionnelle pour tous les salariés de 1000 euros

Les arguments des organisations syndicales étaient forts et légitimes :

- Les efforts réalisés par les salariés durant la crise sanitaire pour maintenir l'activité dans des conditions souvent difficiles (matériel, accès internet, horaires, week-end...)
- La déception de ces salariés due aux augmentations 2021 les plus faibles jamais connues et ce, en contradiction avec les annonces faites par André Renaudin sur Déclic
- Les marges de manœuvre existantes pour une politique salariale plus généreuse puisque le groupe a économisé plus de 39 millions d'euros sur ses frais de fonctionnement

La seule réponse d'André Renaudin a été de rappeler le non-recours au chômage partiel, le maintien des salaires durant la crise sanitaire et la fragilité du groupe malgré des résultats meilleurs qu'attendus. Autant de raisons pour la direction de refuser notre demande de prime de 1000 € pour valoriser la résilience de tous les salariés

Nos arguments, notamment ceux liés à l'engagement de chacun, à la perte de pouvoir d'achat, à la non-compensation financière du coût du télétravail, à la baisse continue des frais de personnel depuis 5 ans, n'ont pas ébranlé le Directeur Général.

La Direction restant finalement sur sa décision d'octroyer une prime de 250€ seulement à chaque collaborateur.

Pour verser une prime dite « Macron », la législation oblige la direction à ouvrir une concertation avec le CSE. Elle a d'ores et déjà déclaré qu'elle camperait sur cette position d'une prime de 250 euros, malgré les interventions des organisations syndicales, soutenues par une pétition des salariés.

Pour dénoncer cette absence de dialogue social (décision unilatérale de l'employeur), et pour ne pas cautionner la politique salariale du Groupe, l'ensemble des élus a décidé de rester muet lors de cette réunion de CSE et de ne pas participer au débat. Permettant ainsi le versement de cette prime.



Rappelez-vous, dans notre **Gazette d'Avril 2021** nous évoquions la proposition de la direction sur une enveloppe de 0.07% de la masse salariale qui n'avait rien à voir avec la sortie d'un nouveau James Bond

Bonne nouvelle, qui ne concerne pas les NAO mais le 06 Octobre le **vrai 007** sera de retour dans vos salles. Votre comité d'entreprise vous propose des tarifs négociés sur vos places du réseau UGC et Gaumont Pathé



OPERATIONS FIN D'ANNEE 2021

Surveillez votre boîte mail, et consultez régulièrement le site web www.ce-lamondiale.com regorgeant d'informations et prestations.

Votre site C.E est aussi disponible en raccourci dans vos paramètres Déclics.

Dans quelques semaines vos élus CSE vous proposeront plusieurs opérations « coup de pouce pouvoir d'achat. »

Informations via newsletter du comité d'entreprise.

TITRES RESTAURANT – CARTE UP

Les mesures portant sur les dérogations temporaires aux conditions d'utilisation des titres-restaurant sont une nouvelle fois prolongées jusqu'au **28 FEVRIER 2022**

Vous pourrez continuer à utiliser 38€ par jour et ce même les dimanches et jours fériés

Attention, dans le cadre des mesures de retour sur site depuis le 1^{er} septembre le TR est attribué pour les seuls jours de télétravail déclarés dans self RH

Pour vérifier vos modalités d'attribution et le décompte mensuel n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus

Pour les déplacements professionnels, notes de frais, n'oubliez pas la migration de Notilus et la mise en place de l'automatisation de vos frais .



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale (SNCSA)



Cyril Franches



@cfecgc_alm



Lamondialecfecgc.fr

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante cfecgc.lamondiale@yahoo.fr